

dimanche la solennité extérieure de certaines fêtes de première ou de seconde classe, sans qu'il y ait besoin de recourir au Saint-Siège. Donc, la fête du titulaire des églises étant de première classe, il n'y a rien à craindre pour cette solennité.

Si la restriction apportée par Pie X au sujet de la messe *pro populo* doit s'appliquer aussi à nos indults spéciaux, le curé, seul dans une paroisse, n'a qu'à chanter la messe de la solennité de son titulaire et à renvoyer au lendemain la messe *pro populo*. C'est la solution que donne Velghe à un cas analogue dans sa *Liturgie Sacrée*, édition de 1914.

### A TRAVERS LES DIOCÈSES

**Montréal.** — S. G. Mgr Bruchési a fait un grand nombre d'ordinations, samedi, le 19 décembre. Il a élevé à la prêtrise trente-huit diacres, conféré le diaconat à vingt-sept sous-diacres et les ordres mineurs à trente-huit autres séminaristes du Grand-Séminaire de Montréal.

La cérémonie de l'ordination a eu lieu dans la cathédrale.

— Le 17 décembre, les paroissiens de Saint-Michel de Napierville ont célébré le cinquantenaire de l'ordination sacerdotale de leur curé, M. l'abbé L.-M. Taillon.

Cette belle fête religieuse et paroissiale, présidée par S. G. Mgr Bruchési, a réuni autour du vénérable jubilaire un grand nombre de prêtres, de parents et d'amis, au milieu desquels on remarquait l'honorable L.-O. Taillon, son frère, et Sir Rodolphe Forget, député de Charlevoix, son neveu.

A la fin de la messe des noces d'or, célébrée par le jubilaire, S. G. Mgr l'Archevêque a prononcé une allocution. Il a rappelé la belle carrière sacerdotale de M. l'abbé Taillon, puis il a donné lecture d'une dépêche du cardinal Gasparri, Secrétaire d'État papal, par laquelle Sa Sainteté le Pape Benoît XV envoyait au jubilaire la Bénédiction Apostolique.

M. l'abbé Taillon est né à Terrebonne, le 18 mai 1842. Il fit ses études à l'ancien collège classique de Terrebonne et au grand séminaire de Montréal, où il fut ordonné prêtre par S. G. Mgr J. Larocque, le 17 décembre 1864. Il fut vicaire à Varennes (1864-1870) ; desservant à Sainte-Philomène de Châteauguay, (1870) ; préfet des études au collège commercial de Terrebonne (1870-1871) ; desservant à Saint-Augustin des Deux-Montagnes (1871-1872) ; premier curé de Sainte-Monique des Deux-Montagnes (1872-75), où il commençait à construire l'église et le presbytère lors de son départ ; curé de Saint-Enfant Jésus, Montréal, (1875-1878), de Saint-Michel de Napierville, depuis 1878, c'est-à-dire depuis trente-six ans. Il a été nommé Vicaire forain en 1900.